

DANIEL S. DRAPEAU

Admission au Barreau: 1991 (Québec)

Formation:

- **B.C.L.**, Baccalauréat en droit civil, Université McGill (second class honours), 1990
- **LL.B.**, Baccalauréat en droit, Université McGill (second class honours), 1990
- Académie de droit international, La Haye, Pays-Bas, 1990
- **B.A.**, Baccalauréat ès arts (général) – Université d'Ottawa - *Magna cum laude* et Médaille d'argent de la Faculté des arts, 1986

Fort d'une expérience de près de vingt ans, acquise au sein de deux cabinets nationaux de premier plan en propriété intellectuelle, Maître Drapeau a rendu service à des entreprises et des individus oeuvrant dans des secteurs variés, incluant l'industrie lourde et le commerce de détail.

Son arme de choix est l'usage stratégique des droits de propriété intellectuelle et du litige, d'une manière défensive ou agressive, selon les resultants à obtenir pour ses clients. De plus, il a géré des portefeuilles de marques et de droits d'auteur de premier plan, tant au Canada qu'à l'internationale. Il se spécialise également dans l'obtention de remèdes efficaces, dont, entre autres, les injonctions et les saisies. Il a récemment participé en tant que procureur à un arbitrage.

Auteur prolifique, Maître Drapeau a enseigné divers aspects du droit de la propriété intellectuelle et a été juge au tribunal-école organisé dans le cadre des cours offerts par l'Université McGill conjointement avec l'Institut de propriété intellectuelle du Canada.